

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC
AU 06/03

ÉFAI – 030011– EUR 46/005/2003

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

CRAINTES DE RENVOI FORCÉ / CRAINTES DE TORTURE / PROCÈS INÉQUITABLE

FÉDÉRATION DE
RUSSIE /
TURKMÉNISTAN

Khoudaïberdy Orazov (h), ancien vice-premier ministre et directeur de la banque centrale turkmène
Nourmoukhamed Khanamov (h), ancien ambassadeur du Turkménistan en Turquie
Orazmoukhammet Iklymov (h), journaliste free-lance

Londres, le 8 janvier 2003

Selon les informations recueillies, les autorités turkmènes cherchent à obtenir le renvoi forcé de Khoudaïberdy Orazov, Nourmoukhamed Khanamov et Orazmoukhammet Iklymov, opposants au régime turkmène exilés dans la Fédération de Russie. Si ces trois hommes sont extradés vers le Turkménistan, il est fortement à craindre qu'ils ne soient soumis à la torture ou à d'autres formes de mauvais traitements. Dans le contexte de la campagne de répression actuellement menée par les autorités de ce pays, des informations persistantes font état d'actes de torture et d'autres formes de mauvais traitements infligés à des détenus.

Le 25 novembre 2002, dans la capitale Achgabat, une attaque a été perpétrée contre l'escorte motorisée de Saparmourad Niazov, président du Turkménistan. Le chef de l'État est sorti indemne de l'attentat, mais le même jour, lors d'une réunion de son Conseil des ministres, il a imputé l'attaque à plusieurs personnes, dont Khoudaïberdy Orazov, ancien vice-premier ministre et directeur de la banque centrale turkmène, et Nourmoukhamed Khanamov, ancien ambassadeur du Turkménistan en Turquie.

Le gouvernement a qualifié cette attaque de tentative de coup d'État, indiquant que ses auteurs avaient pour objectif de prendre le pouvoir et de renverser l'ordre constitutionnel. D'après les informations reçues, le 29 décembre, à l'issue d'un procès manifestement inéquitable, la Cour suprême a condamné Khoudaïberdy Orazov et Nourmoukhamed Khanamov à vingt-cinq années d'emprisonnement pour leur implication présumée dans l'attentat du 25 novembre. Les deux hommes n'ont pas assisté au procès. Le lendemain, le *Khalk Maslakhati* (Conseil du peuple), organe représentatif suprême du pouvoir populaire au Turkménistan, a prononcé une peine plus lourde, à savoir la détention à perpétuité. Le 30 décembre toujours, dans un discours télévisé tenu devant le *Khalk Maslakhati*, le président Saparmourad Niazov a déclaré que Khoudaïberdy Orazov et Nourmoukhamed Khanamov se trouvaient actuellement sur le territoire russe ; il a ajouté qu'il « *s'était entretenu au téléphone avec le président russe [...] [et que] si Dieu le voulait, [les autorités turkmènes] leur mettraient la main dessus* ».

Le 7 janvier 2003, Orazmoukhammet Iklymov, journaliste free-lance, a indiqué à Amnesty International : « *Des sources fiables émanant du Turkménistan m'ont confirmé que des poursuites pénales avaient été engagées contre moi.* » Selon le Centre russe "Mémorial" de défense des droits humains basé à Moscou, les autorités turkmènes lui reprochent d'avoir fait du trafic d'armes et de munitions, allégation qu'Orazmoukhammet Iklymov a catégoriquement réfutée. Si cet homme est renvoyé au Turkménistan, il est à craindre qu'il ne soit torturé et jugé de façon inéquitable. Orazmoukhammet Iklymov est le père de Esenaman et Aïli Iklymov, arrêtés à la suite de l'attentat perpétré contre le président le 25 novembre. D'après certaines sources, pendant leur détention, Esenaman et Aïli Iklymov ont été victimes de mauvais traitements de la part de responsables de l'application des lois (veuillez vous reporter à l'AU 353/02, EUR 61/006/02 du 6 décembre 2002).

Le 3 janvier 2003, des informations émanant de l'agence de presse russe *ITAR-Tass* indiquaient que le Conseil de sécurité de la Fédération de Russie et le Conseil de Sécurité de l'État turkmène avaient conclu un accord en vertu duquel la Fédération de Russie s'engageait à aider les autorités turkmènes à rechercher des « criminels » et à les renvoyer au Turkménistan. Cet accord a avivé les inquiétudes d'Amnesty International, car les autorités russes pourraient prendre des mesures immédiates pour livrer ces hommes au Turkménistan.

En renvoyant Khoudaïberdy Orazov, Nourmoukhamed Khanamov et Orazmoukhammet Iklymov au Turkménistan contre leur gré, la Fédération de Russie irait à l'encontre des obligations qui lui incombent en vertu du droit international. Elle violerait notamment l'article 3 de la Convention des Nations unies contre la torture, et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, qui interdit le renvoi d'une personne vers un autre État où elle risque d'être soumise à la torture. D'autre part, ce renvoi forcé constituerait une violation des normes consacrées par la Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales, adoptée par le Conseil de l'Europe et ratifiée par le parlement russe en mai 1998.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Situé en Asie centrale, le Turkménistan est devenu indépendant à la suite de l'effondrement de l'Union des républiques socialistes soviétiques (URSS) en 1991. Depuis lors, le président Saparmourad Niazov règne en maître absolu sur ce pays, cumulant les fonctions de chef de l'État et de chef du gouvernement. Bien que le Turkménistan soit partie à plusieurs traités importants des Nations unies sur la question des droits humains, aucune forme de dissidence ne peut y être exprimée ; tous les médias sont strictement contrôlés par l'État et aucun groupe de défense des droits humains ne peut mener ouvertement ses activités dans le pays. En outre, des cas de torture ou d'autres formes de mauvais traitements infligés à des détenus et à des prisonniers continuent d'être signalés.

L'attaque perpétrée le 25 novembre dernier contre l'escorte motorisée du président Saparmourad Niazov, dont le chef de l'État est sorti indemne, a déclenché une nouvelle vague de répression au Turkménistan. Les autorités imputent cet attentat à plusieurs détracteurs avérés du gouvernement. Un très grand nombre de proches de ces opposants ont été arrêtés, harcelés ou expulsés de leur domicile. Parmi ces personnes, on dénombrait des hommes, des femmes et des enfants. Amnesty International est préoccupée par le fait que plusieurs d'entre elles ont été prises pour cibles uniquement en raison de leur lien de parenté avec des opposants au gouvernement. Bien qu'il soit difficile d'obtenir des informations sur ce pays quasiment fermé au reste du monde, des sources crédibles indiquent que de nombreuses personnes arrêtées ont également été victimes de mauvais traitements. Amnesty International est préoccupée par le fait que les autorités turkmènes ont couramment recours à la torture et à d'autres formes de mauvais traitements pour intimider des personnes et leur extorquer des « aveux ».

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en anglais, en russe, en turkmène ou dans votre propre langue) :

- exhortez les autorités de la Fédération de Russie à ne pas renvoyer Khoudaïberdy Orazov, Nourmoukhamed Khanamov et Orazmoukhammet Iklymov au Turkménistan, où ces hommes risquent d'être victimes de graves violations de leurs droits fondamentaux, notamment des actes de torture et d'autres formes de mauvais traitements ;
- dites-vous préoccupé par le fait que, si la Fédération de Russie extradite Khoudaïberdy Orazov et Nourmoukhamed Khanamov vers le Turkménistan, ces deux hommes pourraient finir leurs jours en prison sur la base d'un procès manifestement inéquitable auquel ils n'ont pas assisté ;
- rappelez aux autorités russes que le renvoi forcé de ces trois hommes au Turkménistan serait contraire aux obligations qui incombent à la Fédération de Russie en vertu du droit international.

APPELS À :

Remarque : l'obtention des lignes de fax peut s'avérer difficile. Si un correspondant vous répond, veuillez répéter le mot « fax » jusqu'à ce que vous obteniez la tonalité. Si votre fax ne passe pas, veuillez adresser vos lettres par la poste.

Procureur général de la Fédération de Russie

(Vladimir Oustinov) :

Rossiyskaya Federatsiya
103793 g. Moskva K-31
Prokuratura Rossiyskoy Federatsii
Generalnomu prokuroru
Ustinovu V.
Fédération de Russie

Télégrammes : Rossiya, 103793 g. Moskva, generalnomu prokuroru

Fax : +7 095 292 88 48 / 292 85 62

Formule d'appel : *Dear Procurator General*, / Monsieur le Procureur général,

COPIES À :

Présidente du Comité présidentiel des droits humains de la Fédération de Russie (Ella Pamfilova) :

Rossiyskaya Federatsiya
103132 g. Moskva
Staraya ploshchad, d 8/5, pod 3
Predsedatele Komissii po pravam cheloveka pri Prezidente
Pamfilove Elle
Fédération de Russie
Fax : +7 095 206 4855

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de la Fédération de Russie dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 19 FÉVRIER 2003, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous trouverez les documents en français sur LotusNotes, rubrique ÉFAI - IS documents.
Vous pouvez également consulter le site Internet des ÉFAI : www.efai.org*